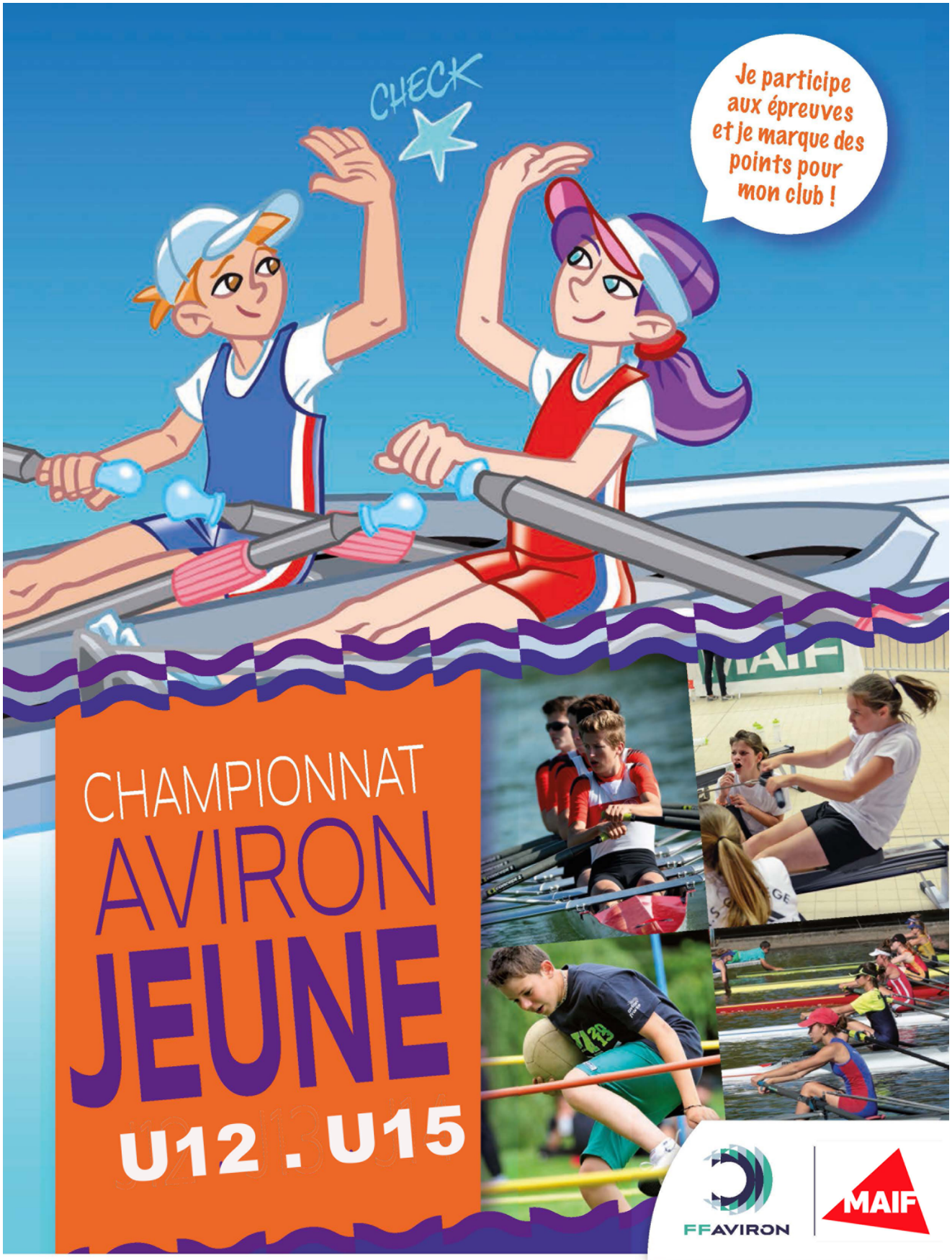
FFAVIRON



CHAMPIONNAT AVIRON JEUNE

U12 . U15

FFAVIRON | MAIF

ffaviron.fr

Mode d'emploi des étapes du Championnat National Jeune

La fédération organise pour les rameurs de la catégorie jeune un parcours de formation composé d'épreuves se déroulant tout au long de la saison sportive. Ce parcours est organisé en trois étapes distinctes.

Ces trois étapes débouchent sur un classement national des clubs : le **classement national jeune.**

1. ***L'étape de formation hivernale - 4 épreuves régionales***
   Objectifs *: apprentissage technique, développement des qualités physiques et motrices*

2. ***L'étape de formation en bateau court – championnats de ligue et interrégional***

   Objectif *: développement des aptitudes techniques*

3. ***L'étape championnat national***
   Objectif *: développement de l'esprit d'équipe*

Rappel règlementaire : Extrait du code des régates

Article 10 : Catégories de rameurs - 1) Catégories d'âge - a) Catégorie jeune :

Tout rameur âgé de 14 ans ou moins. Dans cette catégorie, on distingue les sous-catégories suivantes :

- U10 : tout rameur âgé de 9 ans ou moins
- U12 : tout rameur âgé de 10 et 11 ans
- U15 : tout rameur âgé de 14 ans. Dans cette catégorie, des classements J12, J13 et J14 peuvent être distingués :
    - J12 : tout rameur âgé de 12 ans
    - J13 : tout rameur âgé de 13 ans
    - J14 : tout rameur âgé de 14 ans

Les U10 ne peuvent participer qu'à des animations adaptées à leur âge non régies par ce code des régates. Ils ne peuvent concourir dans les catégories d'âge supérieur.
Les U12 ne peuvent participer qu'à des compétitions U12.
Les U15 ne peuvent participer qu'aux compétitions de la leur sous-catégorie .

Article 12 : Épreuves hommes, femmes ou mixtes

Les femmes peuvent participer aux épreuves hommes.
Les équipages des épreuves mixtes sont constitués d'hommes et de femmes dont le pourcentage est déterminé dans l'avant-programme de la compétition.

Article 13 : Limitation des participations et des parcours des courses en ligne

1) **Distance maximale des animations U10**
   Animations U10 : 500 mètres
2) **Distance maximale des courses en ligne**
   - Courses U12 : 500 mètres .
   - Courses U15 : 1 000 mètres .

3) **Nombre maximum de parcours en course en ligne par rameur et par jour**
   Les compétiteurs de la catégorie Jeune ne peuvent réaliser, sauf en cas de course recourue, plus de deux fois la distance maximale de course parcours par jour quelle que soit la distance de course.

4) **Intervalle entre les courses en ligne**
   Pour les rameurs de la catégorie jeune, l'intervalle minimum entre deux parcours est de deux heures, quelle que soit la distance de course, sauf en cas de course recourue où l'intervalle est laissé à l'appréciation du Président du jury.

Rappel règlementaire : Extrait du code des régates mer :

Article 13 : Limitations

1) **Distance maximale**
   Sauf en cas de manche recourue ou de séries, la distance maximale parcourue en course par rameur et par jour est la suivante, hors épreuve de longue distance :
   - Catégorie Jeune : 3 000 mètres

ÉTAPE 1
L'ÉTAPE RÉGIONALE DE FORMATION HIVERNALE

- Chaque ligue doit déposer à la fédération, pour labellisation, un calendrier des 4 épreuves de l'étape régionale de l'offre jeune avant le 30 septembre 2025.
- La participation d'un club à une épreuve apporte à ce club des points de participation comptant pour le classement national jeune édité en fin de saison selon le tableau figurant dans la réglementation sportive et en annexe 1. Il appartient à chaque ligue de comptabiliser les points et de les transmettre à la FFA à la fin de chaque étape régionale.
- Le classement effectué à partir des points de participation des 4 étapes régionales et du championnat régional intégre les rameurs U12 à U15.
- Des points de performance sont attribués aux équipages lors des étapes interrégionales et nationale pour les U15.

Épreuve 1 : YOLE'CUP

- **Objectifs :** Découverte d'une première compétition en rivière et/ou en mer, partage d'expérience entre anciens et nouveaux rameurs
- **Date** : Septembre à novembre
- **Épreuve** : Tête de rivière ou course en ligne labellisée par la FFA sur proposition de la ligue, cette étape peut être faite en enduro de mer ou sprint de plage.
- **Embarcations** : Yolette, 4x+, 8x+
- **Catégories** : **U12**, U15 (possibilité d'ouvrir des épreuves J10, J11, J12, J13 et J14)
- **Distance** : libre et distance maximale par jour en course en ligne (2000m fractionnable) et 3000m en tête de rivière.
- **Organisation géographique** : Régionale, inter-départementale, départementale, secteur géographique particulier (par exemple : limitrophe avec une autre ligue). En cas de participation à une épreuve dans une autre ligue, l'autorisation de la Fédération après avis de la ligue d'appartenance est obligatoire. Pas d'organisation interne au club.

Précisions :

- Il peut y avoir plusieurs compétitions labellisées dans la ligue pour cette première épreuve, le même jour ou à des dates différentes (pour privilégier la proximité de pratique et regrouper un nombre raisonnable de participants avec beaucoup de débutants en début de saison).
- La ligue peut demander à labelliser une compétition organisée dans une autre ligue.
- Il est possible de constituer des équipages mixtes de clubs pour cette étape.
- Les clubs ne marquent des points que pour la participation à une seule compétition.
- La compétition peut prendre plusieurs formes, TDR, course en ligne, course au piquet, course en duel (type course de plage – BRS).
- Il est possible de mettre en place des animations au sol en parallèle ou de combiner une épreuve aviron/ épreuve au sol (course à pied/bateau, cross, laser run et bateau)
- **Cette étape nécessite la possession du brevet niveau 1.**

Épreuve 2 : E-Row'Cup

Date : Décembre à février

- Objectifs : découverte de la pratique indoor, collaboration en équipe, première étape de détection des talents
- **Épreuve** : Relais à 4 rameurs sur 2000 m avec deux passages non consécutifs par rameur **et passage d'un test 60'' avec collecte nationale des résultats.**
- **Catégories** : **U12**, U15 (possibilité d'ouvrir des épreuves J10, J11, J12, J13 et J14)
- **Organisation géographique** : Régionale, interdépartementale, départementale, secteur géographique particulier (zone nord de la ligue/zone sud), regroupement de clubs.
  Pas d'organisation interne au club.

Précisions :

- Les rameurs doivent réaliser 2 x 250 mètres dans le cadre d'une épreuve de 2000 m par équipe de 4. Ils ne doivent pas réaliser les 2 x 250 mètres à la suite.
- Les équipes peuvent être des mixtes de clubs,
- La ligue a la possibilité d'éditer des classements dans les catégories J10, J11, J12, J13 et/ou J14, H/F ou mixte.
- Utilisation du logiciel de course ErgRace pour animer les courses et sortir le classement.
- Il est possible d'ajouter sur cette journée d'autres épreuves :
  - Plusieurs relais, avec par exemple des séries et des finales ou une compétition sur deux passages en additionnant les temps réalisés.
  - Une épreuve de course à pied.
  - Une autre épreuve à l'ergomètre sur distance maximale de 1000m en individuel.
  - Choix dans une banque d'activité (QCM – connaissance sur la pratique, arbitrage, nutrition, citoyenneté)
  - Il est possible de valoriser une fonction de « jeune officiel » pour l'arbitrage et l'organisation.

Épreuve 3 : Athléti'Cup

Date : Janvier à février

- Objectifs : développement et évaluation des qualités physiques
- **Organisation** : De préférence en salle.
- **Contenu de l'épreuve (voir documents annexes)**:
  - différents parcours d'habiletés au sol
  - des ateliers d'évaluation des qualités physiques
- **Catégories** : U15 (possibilité d'ouvrir des épreuves J12, J13 et J14) et U12 (possibilité d'ouvrir des épreuves J10, et J11)
- **Le contenu des 15 ateliers sera envoyé un mois avant l'événement aux clubs par la Ligue**.
- **Organisation géographique** : Régionale, inter-départementale, départementale, secteur géographique particulier (par exemple : zone nord / zone sud de la ligue), regroupements de clubs.
  Pas d'organisation interne au club.

Précisions :

- Cette épreuve nécessite peu de matériel, mais doit néanmoins inciter les clubs à acquérir du matériel spécifique de préparation physique (peu onéreux).
- Elle a pour but de former les jeunes sur les aptitudes physiques et d'inciter les éducateurs à travailler à leur développement.
- La FFA valide les parcours proposés par les Ligues.
- Les épreuves sont des épreuves individuelles mais certains parcours proposés peuvent se réaliser en binôme.
- Il est possible de rajouter un cross sur cette étape.

Épreuve 4 : Coupe de Printemps

- **Objectifs :** évaluation du travail hivernal sur l'acquisition technique et le travail de propulsion
- **Date** : Février ou mars
- **Épreuve** : Tête de rivière
- **Embarcations** : yolette, 4x+, 8x+ - cette étape peut être faite en enduro de mer
- **Distance** : 3000 m à 4000 m
- **Catégories** : U15 (possibilité d'ouvrir des épreuves J12, J13 et J14) et U12 (possibilité d'ouvrir des épreuves J10, et J11)
- **Organisation géographique** : Régionale, inter-départementale, départementale, secteur géographique particulier (par exemple : zone nord / zone sud de la ligue).

Précisions :

- Il peut y avoir plusieurs têtes de rivière labellisées dans la ligue pour cette quatrième épreuve (pour privilégier la proximité de pratique), le même jour ou exceptionnellement à des dates différentes.
- En cas de participation à une épreuve dans une autre ligue, l'autorisation de la Fédération après avis de la ligue d'appartenance est obligatoire. Pas d'organisation interne au club.
- Il est possible de constituer des équipages mixtes de clubs pour cette étape.
- Les clubs ne marquent des points que pour la participation à une seule régate.
- **Cette étape nécessite la possession du brevet niveau 2.**

IMPORTANT :

La participation à cette étape régionale permet l'attribution de points pour le classement national « jeune ». Ces points sont uniquement des points de participation (cf tableau annexe 1).

Chaque ligue a la liberté de concevoir en parallèle un **classement régional jeune** basé sur des points de participation et/ou des points de performance.

FÉDÉRATION FRANÇAISE AVIRON

ÉTAPE 2
FORMATION EN BATEAUX COURTS

Étape 5 : Championnat de ligue

- **Objectifs :** évaluation de la maîtrise de la procédure d'une course en ligne
- **Date** : Avril ou mai
- **Épreuves** : Parcours en ligne
  - Epreuves U12 au choix de la Ligue (pas de skiff et pas de huit, skiff canoé ou équivalent autorisé), pas plus de 500m (non sélective)
  - 2xJ12H*, 2xJ12M et 2xJ12F* de 500 m à 1000 m
  - 1xJ13H et 1xJ13F de 500 m à 1000 m
  - 1xJ14H et 1xJ14F de 500 m à 1000 m
  - 2xJ14H et 2xJ14F de 500 m à 1000 m
- **Déroulement de la compétition** : Séries et finales de classement dans toutes les courses. Chaque rameur réalise deux parcours dans la mesure du possible.
- **Organisation géographique** : Régionale ou inter-départementale.
  NB : En fonction de la taille de la ligue et des effectifs de rameurs, il paraît important de privilégier l'organisation de ce championnat sur plusieurs sites, sous forme interdépartementale ou autre.

Précisions :

- * Les courses en 1xJ13, 1xJ14 et 2xJ14 sont sélectives pour le championnat de zone. Les couses en 2xJ12 et en U12 ne sont pas sélectives pour le championnat de zone.
- Des quotas de sélection sont attribués par la FFA à chaque ligue, au prorata du nombre de licenciés A de la ligue dans les catégories J12, 13, 14 au 31 août de l'année précédente. Ces quotas peuvent être détaillés par la FFA si le championnat de ligue est organisé sur plusieurs lieux.
- Les mixtes de clubs sont interdites en 2x sauf pour les J12 et les U12
- Les rameurs marquent des points de participation pour leurs clubs selon le même barème que pour l'étape régionale.
- 75% des rameurs voulant concourir au championnat national en 4x+ ou en 8x+ doivent avoir participé à l'étape 5.
- 50% des rameurs voulant concourir au championnat national en 2x doivent avoir participé à l'étape 5.
- **Cette étape nécessite la possession du brevet niveau 3.**

Étape 6: Championnat Interrégional U15

- **Objectifs :** évaluation individuelle en bateau
- **Date** : Juin
- **Épreuves** : Parcours en ligne
  - 1x J13 H et 1x J13 F 1000 m
  - 1x J14 H et 1x J14 F 1000 m
  - 2x J14 H et 2x J14 F 1000 m
- **Participation** :
  - 36 partants maximum dans chaque course, participants qualifiés à l'issue des championnats de ligue selon les quotas.
  - Tous les rameurs doivent être titulaires du brevet d'aviron d'or, validé dans le club par un éducateur fédéral pour participer à cette épreuve.
- **Déroulement de la compétition** : Manches qualificatives au temps et finales de classement dans toutes les courses. Chaque rameur réalise deux parcours.
- **Organisation géographique** : Zone

Précisions :

- Un titre de champion de zone Jeune est décerné à l'équipage vainqueur de chaque épreuve. Les médailles aux trois premiers sont fournis par la FFA.
- Les rameurs qui participent en 1x ou en 2x à ce championnat de zone marquent des points de performance pour leur club pour le classement national jeune (cf tableau annexe 1).
- Il est possible de faire courir les J12 en J13 ou J14 et les J13 en J14.
- La zone peut proposer ce même week-end, en fonction de l'organisation choisie, d'autres courses en parallèle à celles du championnat de zone.
  Programme possible sur le week-end :
  - Des courses en 4x+ ou en 8x+:
    - Championnat de zone : 1xJ13 H&F, 1xJ14 H&F, 2xJ14 H&F
    - Courses complémentaires : 2xU15M, 4X+U15 H&F&M, 8X+U15 H&F (mixtes de clubs possibles)
  - Des courses en 4x+ ou en 8x+, ouvertes à tous, sur un autre jour de compétition :
    - Premier jour : Championnat de zone : 1xJ13 H&F, 1xJ14 H&F, 2xJ14 H&F
    - Deuxième jour : Courses complémentaires 2xU15M, 4X+U15H&F&M, 8X+U15H&F (mixtes de clubs possibles)
  - Il est possible également possible d'alterner les courses entre le samedi et le dimanche de façon à permettre les rotations de coques entre les hommes et les femmes.

ÉTAPE 3
L'ÉTAPE CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

- Objectifs : participation collective et maîtrise d'une course en équipage, animation de fidélisation et d'incitation au recrutement

- **Date** : Juin/Juillet
- **Épreuves** : Parcours en ligne
  - 2xU15 M 1000 m
  - 4x+U15 H, F et M 1000 m
  - 8x+U15 H et F 1000 m
- **Participation :** Engagements libres.
  - Tous les rameurs doivent être titulaires du brevet niveau 3, validé dans le club par un éducateur fédéral.
  - Tous les barreurs doivent être titulaire du brevet de barreurs validé dans le club par un éducateur fédéral.
  - 75% des rameurs voulant concourir au championnat national en 4x+ ou en 8x+ doivent avoir participé à l'étape 5.
  - 50% des rameurs voulant concourir au championnat national en 2x doivent avoir participé à l'étape 5.
- **Déroulement de la compétition** :
  - Séries qualificatives au temps.
  - Les 12 meilleurs temps sont qualifiés pour des demi-finales A et B.
  - Les 12 suivants (de 13 à 24) pour des demi-finales C et D.
  - Les 12 suivants (de 25 à 36) pour des demi-finales E et F, etc.
  - Des finales de classement sont organisés pour tous les équipages engagés selon les résultats de leur demi-finale.
  - Finales A,B,C,D,E,F, etc.
  - Chaque rameur réalise trois parcours.
- **Organisation géographique** : Nationale

Précisions :

- Un titre de champion national jeune est décerné à l'équipage vainqueur de chaque épreuve.
- Des médailles sont remises aux trois premiers de chaque épreuve aux premiers.
- Les équipages marquent des points de performance pour leur club pour le classement national jeune (cf tableau annexe 1).

ANNEXE 1
POINTS POUR CLASSEMENT JEUNE

Points de participation 4 étapes hivernales et championnats régionaux	
Nombre de participants	Points obtenus
1	30
2	60
3	90
4	120
5	150
6	180
7	210
8	240
9	255
10	270
11	285
12	300
13	315
14	330
15	345
16	360
À partir du 17e	+ 6 points par rameur

Points de performance championnats interrégionaux jeune		
Rang	1x	2x
1	400	600
2	350	550
3	300	500
4	275	460
5	250	420
6	225	380
7	225	380
8	205	350
9	185	320
10	175	295
11	165	270
12	155	245
13	155	245
14	146	225
15	137	205
16	129	195
17	121	185
18	113	175
19	113	175
20	106	166
21	99	157
22	92	150
23	86	143
24	80	136
25	80	136
26	76	131
27	72	126
28	68	121
29	64	117
30	60	113
31	60	113

Points de performance championnat national jeune			
Rang	2x	4x+	8x+
1	800	1600	3200
2	700	1400	2800
3	600	1200	2400
4	550	1100	2200
5	500	1000	2000
6	450	900	1800
7	450	900	1800
8	410	820	1640
9	370	740	1480
10	350	700	1400
11	330	660	1320
12	310	620	1240
13	310	620	1240
14	292	584	1168
15	274	548	1096
16	258	516	1032
17	242	484	968
18	226	452	904
19	226	452	904
20	212	424	848
21	198	396	792
22	184	368	736
23	172	344	688
24	160	320	640
25	160	320	640
26	152	304	608
27	144	288	576
28	136	272	544
29	128	256	512
30	120	240	480
31	120	240	480
32	116	232	464
33	112	224	448
34	108	216	432
35	104	208	416
36	100	200	400
37	100	200	400